

CAP PICARDIE VACANCES ADAPTEES

CAP PICARDIE EST UNE ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901.

ELLE A ETE CREEE PAR DES PROFESSIONNELS QUI ONT ACQUIS PAR LA PRATIQUE UNE LONGUE EXPERIENCE DES VACANCES ADAPTEES.

NOS OBJECTIFS:

- OPTIMISER LE TEMPS DE VACANCES AVEC LES POSSIBILITES ET LES DESIRS DES VACANCIERS.
- UTILISER LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE LES VACANCES POUR L'INTEGRATION.
- AVOIR A L'ESPRIT QU'IL FAUT LEUR GARANTIR DES SEJOURS DYNAMIQUES ET ATTRAYANTS EN RESTANT DANS LE CADRE DE LEUR BUDGET.

LA CAPACITE D'ACCUEIL DE NOS SEJOURS VARIE DE 7 À 36 VACANCIERS.

NOTRE ENCADREMENT SE COMPOSE DE PERSONNEL DIPLÔMES POUR LE POSTE DE DIRECTION, DE MONITEURS EDUCATEURS ET D'ETUDIANTS EN SCIENCES HUMAINES, EXPERIMENTES DANS LES SEJOURS DE VACANCES ADAPTEES. NOS TARIFS, TRÈS ETUDIES, SONT CALCULES AU PRIX DE REVIENT POUR UNE PRESTATION DE QUALITE.

LE CHOIX DU SEJOUR:

IL DOIT ETRE EFFECTUE COMPTE TENU DES INDICATIONS PORTES POUR CHAQUE SEJOUR. PAR EXPERIENCE, NOUS SAVONS QUE LA CONSTITUTION DE GROUPES HOMOGENES EST LE FACTEUR INDISPENSABLE A LA REUSSITE DES SEJOURS.

AFIN DE VOUS FACILITER LA TÂCHE POUR EFFECTUER VOTRE CHOIX, AIDEZ-VOUS DE LA FICHE D'AUTONOMIE INCLUSE DANS CE CATALOGUE. EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ-NOUS. NOUS POUVONS VOUS RENCONTRER CHEZ VOUS POUR PARLER DE VOS PROJETS RECIPROQUES ET COMPLEMENTAIRES.

COMPOSITION DU BUREAU

Président: DURRINGER Gabriel Secrétaire: GOSSELIN Daniel Trésorier: DUMONT Laurence

LES PERMANENTS

Directeur: LAMAND Laurent
Directeur Adjoint: LAMAND Maurice
Responsable Logistique: JOLY Thierry
Responsable Administratif: MARINE Boudra

ASSOCIATION LOI 1901
PARUTION JOURNAL OFFICIEL LE
21/02/1990: N°4 703 276
URSSAF CREIL-60188342101
Agrément Vacances Adaptées

Agrement Vacances Adaptees
Organisées renouvelé 202007

Madame, Mademoiselle, Monsieur, et Chers et Chères Adhérent (es)

Notre équipe est heureuse de vous présenter sa nouvelle brochure été 2024. Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez par vos inscriptions toujours aussi régulières depuis plus de 29 ans. Cette confiance nous permet de croire que vous appréciez nos séjours et prestations organisés par l'association.

Une large partie de notre personnel de l'été 2023 assurera les responsabilités et l'animation de nos séjours.

NOS 3 FORMULES D'ACCUEIL:

FORMULE 1 : Nous proposons 10 lieux en grand groupe dans des structures très spacieuses et confor tables où tout est pris en charge par le personnel encadrant.

FORMULE 2 : 8 lieux en groupe de 10 à 23 vacanciers en gîte de type familial ou de moyenne capacité où vous participerez au déroulement du séjour.

FORMULE 3 : 10 séjours en petit groupe de 7 personnes en gîte de type familial où vous participerez à la vie quotidienne.LES

DATES DE SEJOURS:

JUILLET EN 28 JOURS: DU DIMANCHE 30 JUIN AU SAMEDI 27 JUILLET JUILLET EN 14 JOURS: DU DIMANCHE 30 JUIN AU SAMEDI 13 JUILLET

DU DIMANCHE 14 JUILLET AU SAMEDI 27 JUILLET

AOUT EN 28 JOURS: DU DIMANCHE 28 JUILLET AU SAMEDI 24 AOUT AOUT EN 21 JOURS: DU DIMANCHE 28 JUILLET AU SAMEDI 17 AOUT DU DIMANCHE 28 JUILLET AU SAMEDI 10 AOUT DU DIMANCHE 11 AOUT AU SAMEDI 24 AOUT

Pour les sorties et les loisirs extérieurs, nos groupes seront limités à 7 vacanciers et 2 animateurs pour une meilleure intégration.

Nous proposons des places couples dans certains séjours. Les couples ont bien leur chambre personnelle. Dans certains gîtes, ils auront un lit double. Cependant sur nos séjours en maison familiale (séjours de 34 vacanciers), ils auront 2 lits individuels côte à côte.

Nous vous rappelons qu'en raison du succès que rencontrent nos séjours, il est préférable de réserver à partir de fin décembre, pour que nous puissions satisfaire votre demande en matière de lieu.

NOS PRIX COMPRENNENT:

• L'hébergement • La restauration • L'encadrement • Les transports (sauf cas particulier) • Les activités • Les excursions programmées • L'assurance responsabilité civile et rapatriement

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS:

- Les dépenses à caractère personnel Les dépenses à caractère médical inhérentes au vacancier
- L'assurance annulation et interruption

Nos prix de séjour n'incluent plus l'assurance ANNULATION.

Vous devez la souscrire auprès d'un assureur par vous même au moment de l'inscription si vous en souhaitez une.

L'assurance INTERRUPTION de séjour devra être uniquement contractée par vos soins si vous souhaitez être remboursé.

Cap Picardie et toute son équipe reste à votre disposition pour vous orienter et vous conseiller dans votre choix de séjour. Nous vous souhaitons de belles et agréables vacances.

Laurent Lamand Directeur et toute l'équipe de CAP PICARDIE Vacances Adaptées.





CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX SÉJOURS

Conditions d'inscription:

Le vacancier doit présenter :

- ~ Une absence de comorbidités multiples ou comorbidité simple aggravée par :
- un état de santé détérioré
- une hospitalisation ou intervention chirurgicale récentes (moins de 3 mois avant le jour du départ).
- des appareillages médicaux d'assistances ou implants pouvant fragiliser particulièrement la personne en cas d'infection.
- ~ Une autonomie physique et psychique suffisantes pour comprendre, appliquer et se conformer aux consignes sanitaires.

REMPLISSEZ MINUTIEUSEMENT LE DOSSIER D'INSCRIPTION ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR DISCUTER DE LA FAISABILITÉ OU NON D'UNE INSCRIPTION, UN CERTIFICAT MÉDICAL PEUT VOUS ÊTRE DEMANDÉ.

CAP PICARDIE se réserve le droit de refuser une inscription au cas où :

- ~ L'autonomie et le profil du vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'accueil et de prise en charge indiqués sur la fiche présentation de séjour (ex : BONNE MOYENNE AUTONOMIE).
- ~ Le vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'inscriptions exposées ci-dessus.

CAP PICARDIE se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un participant au cas où :

- ~ le comportement de celui-ci mettrait en danger psychique et/ou physique, lui-même ou le groupe ou l'équipe d'encadrement etc...
- ~ le participant serait ou dans l'incapacité ou dans le refus de respecter les consignes sanitaires.
- ~ des informations partielles ou erronées ont été communiquées sur le dossier d'inscription du participant ou au moment de son inscription empêchant d'apprécier et d'appréhender au plus juste le profil sanitaire, physique et psychique du vacancier :
- « L'article D. 344-5-7 du code de l'action sociale et des familles (CASF) relatif aux établissements et services accueillant des adultes handicapés (ex: EMSA Etablissements Médicaux Sociaux) : Il appartient (...) au responsable de l'établissement de veiller à la parfaite transmission des informations concernant notamment la santé et les besoins du résident à l'organisateur du séjour VAO. ».

Cette interruption de séjour se fera sans aucun remboursement de la période non effectuée et le rapatriement se fera au frais du vacancier.

RAPPELS:

Nos séjours de vacances ne sont :

- ~ ni un lieu de convalescence (après une hospitalisation en hôpital général et/ou psychiatrique)
- ~ ni un centre de soins médicalisé (pas de personnel soignant sur place permettant une veille médicale au quotidien, de jour comme de nuit), ni réajustement de traitement après analyses médicales (numération, saturation), ni stomie.
- ~ ni un temps de « fenêtre thérapeutique » (interruption provisoire d'un traitement)

NOS ÉQUIPES ASSURENT UNIQUEMENT L'ADMINISTRATION DES TRAITEMENTS DÉJÀ PRÉPARÉS, En semainiers ou sous blister, identifiés par les nom, prénom et photo et accompagnés d'une ordonnance à jour et dactylographiée.

SOMMAIRE

Page 2 CAP PICARDIE Vacances Adaptées

Page 3 Edito

Page 4 Conditions de participation aux séjours

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Page 6 L'Inscription

Page 7 Paiement de séjour / Argent de poche / Note aux familles et Foyers
Page 8 Evaluer l'Autonomie / Info Départ / Note aux familles et Foyers

Page 9 Comprendre notre catalogue
Page 10 À 11 Bande dessinée "Autonomie"
Page 12 Descriptions des séjours

Page 13 à 14 Les Transports
Page 15 Les lieux

Page 16 Notre organisation

Page 17 Conseils pratiques pour le départ

SÉJOURS

Page 18	Bardouville	Page 33	Les Herbiers
Page 19	Bellevaux	Page 34	Loudeac
Page 20	Berné	Page 35	Marchesieux
Page 21	Cruseilles	Page 36	Margencel
Page 22	Ecajeul	Page 37	Montchamp
Page 23	Eyragues	Page 38	St Florent des Bois
Page 24	Foussais Payré	Page 39	St Fulgent
Page 25	Isigny-Le-Buat	Page 40	St Genis de Saintonge
Page 26	Jumieges	Page 41	St Georges de Hurtières
Page 27	La Celle	Page 42	St Pierre Eglise
Page 28	La Croix Hellean	Page 43	Sallanches
Page 29	Lanvaudan	Page 44	Thoiré sur Dinan
Page 30	La Vancelle	Page 45	Thorigné sur Dué
Page 31	Le petit celland	Page 46	Xonrupt-Longemer
Page 32	Le saulchoy	-	

LE DOSSIER

Pages 47 à 51 Feuillet 1 à 5 : Dossier d'Inscription

Page 52 Santé - Médication

Pages 53 à 54 Soins Infirmiers durant le séjour

Pages 55 Aide aux projets

Pages 56 à 57 Conditions Générales de Vente

L'INSCRIPTION

La procédure d'inscription pour être sûr de bénéficier d'une place dans le séjour de votre choix est la suivante :

- 1. Réserver par téléphone
- 2. Confirmer par courrier ou par mail dans la journée suivant votre appel
- 3. Nous vous faisons parvenir un bon de réservation à nous retourner signé et corrigé si nécessaire
- 4. Finaliser par l'envoi du dossier à la fin du catalogue. Ainsi que les arrhes (30% du prix de séjour) + l'argent de poche par deux virements ou chéques séparés.

L'INSCRIPTION PAR COURRIER

De plus, pour une prise en charge de qualité, veuillez remplir le dossier d'incription avec transparence. Dans les 15 jours ouvrables (3 semaines) pour une réservation définitive

L'inscription doit comprendre :

- Le dossier d'inscription (présent dans ce catalogue)
- Rapport de comportement
- 1 photo d'identité de l'année en cours (à nous mailer format jpeg, bmp, gif,png....)
- Soins infirmiers pendant le séjour
- Le feuillet Santé-Médication

1 copie des attestations :

- Sécurité sociale
- Mutuelle
- Des dernières ordonnances
- Carte d'invalidité.

Tout dossier non reçu 45 jours avant le départ libère la place réservée.



529 RUE DE L'EMPIRE 60600 AGNETZ 03.44.50.68.31 DIRECTEUR MR LAMAND LAURENT 06.80.22.45.21

PAIEMENT DU SÉJOUR

Le solde est à envoyer au plus tard 1 mois avant le début du séjour.

Si le vacancier rencontre des problèmes de paiement, notre secrétariat se tient à votre disposition pour mettre en place un paiement échelonné.

Les règlements de séjour se font :

Par chèque libellé à l'ordre de CAP PICARDIE à envoyer à l'adresse suivante :

CAP PICARDIE-529 Rue de l'Empire-60600 AGNETZ

Par virement sur notre compte :



Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

16275	20800	08101776971	96	CE HAUTS DE FRANCE
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation
IBAN				

FR76	1627	5208	8000	1017	7697	196
D10						

BIC

С	Е	Р	A	F	R	Р	Р	6	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

CENTRE AFFAIRES BEAUVAIS 8 RUE VADE 80064 AMIENS CEDEX 9

TEL: 09.84.98.10.10

Intitulé du compte ASS CAP PICARDIE **529 RUE DE L EMPIRE 60600 AGNETZ**

Nos prix prennent en compte : l'hébergement, le transport (minibus+car), la restauration, les activités et visites.

Ne sont pas prévues : les dépenses personnelles (souvenirs, cartes, boissons en extérieur...), l'assurance annulation et interruption.

ARGENT DE POCHE

L'argent de poche concerne les dépenses personnelles (cadeaux pour la famille, cartes, souvenirs, tabac, pot à l'extérieur...) Nous recommandons une somme d'environ 30 € par semaine de séjour. Merci de corriger en conséquence si le vacancier est fumeur.

> L'argent de poche est à verser en même temps que les arrhes à l'inscription. Par virement séparé (Recommander 30€ par semaine).

En effet, malgré une date limite, nous nous apercevons que 1 vacancier sur 4 se retrouve sans argent de poche sur son séjour ce qui est dommageable pour ce dernier. Pour les vacanciers moyennement ou peu autonomes qui ne gèrent pas seul leur argent, nous vous conseillons de nous envoyer par chèque, virement ou mandat les sommes allouées à l'inscription. Elles seront gérées par les responsables des séjours en fonction des besoins de chaque vacancier et selon vos recommandations.

Toute somme dépensée sera justifiée au retour par une feuille gestion argent de poche (justificatif à partir de 10 euros).

Les vacanciers plus autonomes pourront aussi s'ils le désirent confier leur argent aux responsables de séjour qui le garderont sous leur responsabilité.

Nous ne pourrons être tenus responsables de la perte d'argent qui ne nous aura pas été confiée avant le départ.

Nos équipes d'encadrement ne pourront pas accepter d'argent le jour du départ. L'argent confié au vacancier ce jour sera sous sa seule responsabilité durant le transport.





EVALUER L'AUTONOMIE

Nous souhaitons particulièrement constituer des groupes les plus homogènes possible pour ne pas pénaliser certains par rapport aux autres durant le séjour.

C'est pourquoi nous distinguons trois catégories :

1° PERSONNE AUTONOME

Ces vacanciers s'assument seuls au point de vue des actes de la vie quotidienne : ils se lavent seuls, s'habillent seuls, gèrent leur linge et leur argent...).

Ils vivent souvent seuls en appartement et sont suivis par leur famille ou un service d'accompagnement.

Notre encadrement interviendra discrètement

2° PERSONNE DE MOYENNE AUTONOMIE

Ces vacanciers sont relativement autonomes dans les actes de la vie quotidienne mais ont besoin d'une aide dans certaines démarches.

Ils doivent être accompagnés, peuvent sortir seuls ou non, gèrent ou non leur argent de poche. Ce sont des personnes vivant en foyer et/ou travaillant en ESAT.

3° PERSONNE DE FAIBLE AUTONOMIE

Ces vacanciers ont besoin d'une aide individuelle constante, ils sont peu ou pas autonomes dans les actes de la vie quoti dienne.

Ils doivent être particulièrement surveillés, ne doivent pas sortir seuls. Ils ne gèrent pas leur argent de poche.

Nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription, le rapport de comportement et le document SANTE/MEDICATION le plus exactement et sincèrement possible.

OBLIGATOIRE NOUS JOINDRE EGALEMENT UN RAPPORT DE COMPORTEMENT, ou DE SITUATION, ou NOTE DE SYNTHESE, DACTYLOGRAPHIE.

Plus nous en saurons sur nos vacanciers, mieux les séjours leur seront adaptés avec des activités qui leur plaisent.



L'ASSOCIATION CAP PICARDIE SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER UNE INSCRIPTION SI L'AUTONOMIE DU VACANCIER N'EST PAS ADAPTÉE AU SÉJOUR CHOISI.



INFO DÉPART

Environ 1 mois avant le départ, vous recevrez les documents suivants :

- Les infos départs c'est-à-dire la date, l'heure et l'adresse de départ et de retour (il arrive que le lieu de départ ne soit pas le même pour le retour)
- · Les adresses d'hébergement
- · La fiche vêture
- · Les consignes de départ

NOTE AUX FAMILLES ET FOYERS

A la suite du décret n°2005-1759 du 29 Décembre 2005 relatif à l'agrément « Vacances Adaptées Organisées » complété par la circulaire n°DGAS/SD3/2006/190 du 28 Avril 2006, les organismes de vacances adaptées se doivent d'obtenir un agrément auprès de la préfecture de région.

Notre numéro d'agrément est le : 2020-07-VAO PH

Nous sommes aussi immatriculés au registre ATOUT France sous le numéro IM060120007

COMPRENDRE NOTRE CATALOGUE



PRÉSENCE D'UN CAR POUR LE TRANSPORT AU LIEU DE VACANCE



PAS D'ACCUEIL DE DEAMBULATEUR



PRÉSENCE D'UN MINIBUS POUR LES EXCURSIONS



PAS D'ACCUEIL DE FAUTEUIL



POSSIBILITÉ D'ACCUEIL DE COUPLE



PRÉSENCE D'ESCALIER SUR LE LIEU DE VACANCE



Présence d'un Responsable



PRÉSENCE D'UN CUISINIER



NOMBRE DE VACANCIERS



ini

Nombre d'animateurs





... Quelques précautions pour une bonne homogénéité lors d' un séjour de 7 vacanciers...



• AUTONOMIE •

Ici comme partout, chaque geste est important,

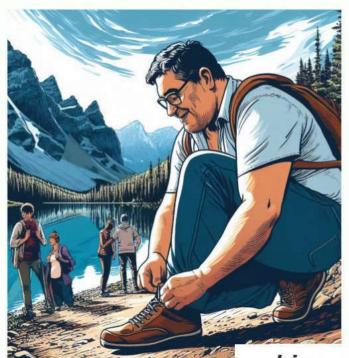




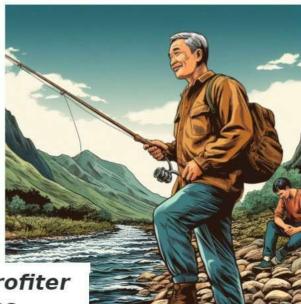
... Refaire son lit au réveil ...







...participer aux activités ...



...bien profiter de ses









... et si parmi les gestes simples du quotidien tu as davantage besoin d'aide alors il te faudra privilégier un séjour avec plus de participants.



JUILLET Date	Nombre de Jours	l lieux	Nombre de Vacanciers	Prix	Adhesion	Autor	omie
Dimagaha 20 Ivia / Camadi 27 Ivillat	20	FOUSSAIS DAVDÉ	7	24006	0	Danna	
Dimanche 30 Juin / Samedi 27 Juillet	28	FOUSSAIS PAYRÉ	/	2400€	8	Bonne	
Dimanche 30 Juin / Samedi 13 Juillet	14	LANVAUDAN	14	1675€	8	Bonne	Moyenne
Dimanche 14 Juillet / Samedi 27 Juillet			17	10750	Ů	Bonne	ivioyenne
Dimanche 30 Juin / Samedi 13 Juillet	14	LE SAULCHOY	5	1675€	8	Bonne	Mayanna
Dimanche 14 Juillet / Samedi 27 Juillet	14	LE SAULCHUT	5	10/2€	٥	воппе	Moyenne
Dimanche 30 Juin / Samedi 13 Juillet	14	SAINT PIERRE EGLISE	7	1675€	8	Bonne	Moyenne
Dimanche 14 Juillet / Samedi 27 Juillet	14	SAINT FIERRE EULISE	,	1075€	°	BUILLE	ivioyenne

		de Jours l	Lieux	Nombre de Vacanciers	Prix	Adhesion	Auton	omie
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A		14	BARDOUVILLE	7	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao		24	DELLEVALIV	-	24006	0	T.) - D	
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A		21	BELLEVAUX	7	2100€	8	Très Bonne	
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 24 A	out	28	BERNE	14	2400€	8		
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 24 A	out	28	CRUSEILLES	34	2400€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	ECAJEUL	7	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ut							.,
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A	out	21	EYRAGUES	31	2100€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	ISIGNY-LE-BUAT	7	1675€		Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt			,			2011110	Wioyeilile
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	JUMIEGES	10	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt					·		,
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 24 A	out	28	LA CELLE	7	2400€	8	Bonne	
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	LA CROIX HELLEAN	7	1675€	8	Bonne	
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt							
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	LANVAUDAN	14	1675€	8	Bonne	
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt							
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	14 LA VANCELLE	14	1675€	8	Bonne	
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt					L ,	2011110	
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 24 A	out	28	LE PETIT CELLAND	13	2400€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	LE SAULCHOY	5	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt							,
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A	out	21	LES HERBIERS	30	2100€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A	out	21	LOUDEAC	34	2100€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	MARCHESIEUX	10	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt					Ů	2011110	
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 24 A	out	28	MARGENCEL	34	2400€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	MONTCHAMP	7	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ut							
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A	out	21	ST FLORE NT DES BOIS	34	2100€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A	out	21	ST FULGENT	28	2100€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 24 A	out	28	ST GENIS DE SAINTONGE	34	2400€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 24 A	out	28	ST GEORGES DES HURTIERES	12	2400€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	SAINT PIERRE EGLISE	7	1675€	8	Ronne	Movenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt	.,	14 SAINT PIERRE EGLISE		16/5€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A	out	21	SALLANCHES	34	2100€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 17 A	out	21	THOIRÉ SUR DINAN	7	2100€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	THORIGNÉ SUR DUÉ	24	16756	o	Ronno	Moyonno
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ut	14	THORIGINE SUR DUE	24	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 28 Juillet / Samedi 10 A	out	14	XONRUPT-LONGEMER	14	1675€	8	Bonne	Moyenne
Du Dimanche 11 Aout / Samedi 24 Ao	ıt	_ 14	ACHIOL L FORGEMEN	14	10/56	· ·	Boilie	ivioyeiiile

LES TRANSPORTS

Nous proposons une prise en charge individualisée en car au sein de votre établissement à partir de 15 vacanciers minimum et sur une même date de départ. Nous vous prions de bien vouloir veiller à ce que le vacancier soit capable d'emprunter ces transports en fonction de sa fatigabilité, de son état de santé et pathologies associées. Dans le cas contraire, nous déclinerions toute responsabilité.

Merci de nous en informer dès l'inscription pour l'organisation de nos lignes de transport.

POUR LES SÉJOURS DE 28 JOURS:

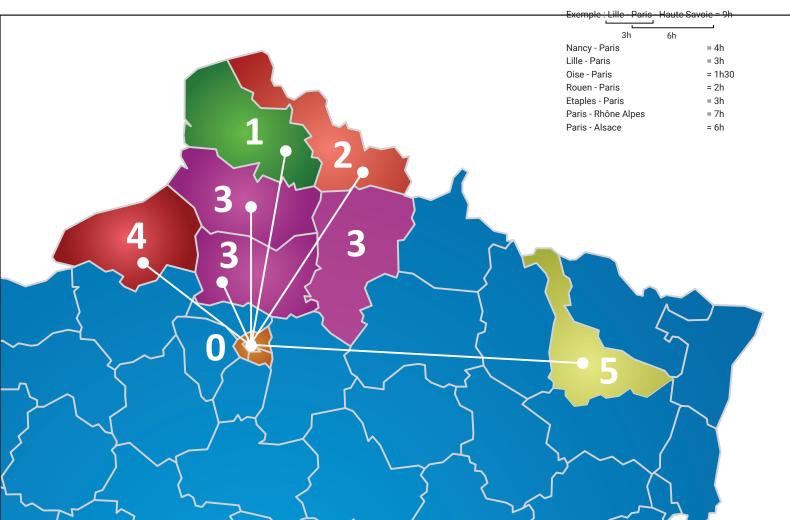
Aller : Dimanche 28 décembre Retour : Samedi 24 Août

TRANSPORT PRÉVUS : Ramassage à partir de 15 personnes

NR	RÉGION	VILLE	DP	LIEU
0	OISE	PARIS	75	??????
1	PAS-DE-CALAIS	TILLOYLESMOFFLAINES	62	PARKING SALLE POLYVALENTE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
2	NORD	LILLE	59	Rue Charles Debierre
2	NORD	VALENCIENNES	59	Place Poterne
3	PICARDIE	SAINT QUENTIN	60	Parking de la gare
3	PICARDIE	CIRES LE MELLO (LE TILLET)	60	Foyer le Verger
3	PICARDIE	SENLIS	60	Parking ancienne gare SNCF
3	PICARDIE	AMIENS	80	Mégacité - Rond point de la Licorne
4	NORMANDIE	ROUEN		Place Boulingrin
5	LORRAINE	LUNÉVILLE, NANCY	54	Parking Gare SNCF

Pour d'autres lieux de départ, n'hésitez pas à nous consulter.

TEMPS DE TRAJET



LES TRANSPORTS

CHAQUE VOYAGE / TRANSPORT A LIEU EN 2 TEMPS:

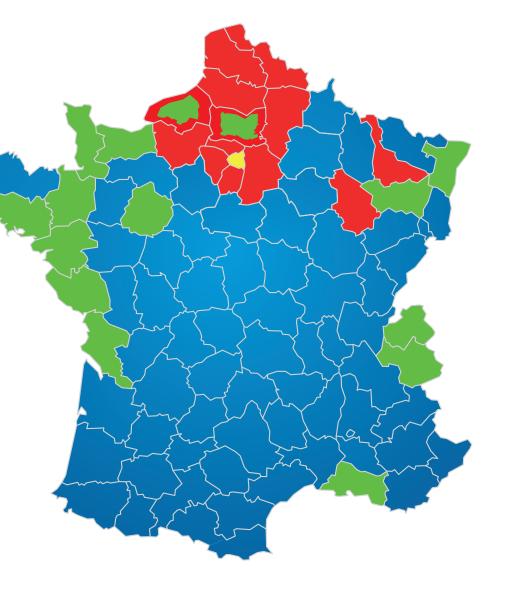
■A- ■B = Départ de plusieur régions vers notre plateforme à Paris d'une durée de 2h environ pause et repas inclus.

B- ■C = Départ de Paris vers les lieux de séjours



B = Plateforme

C = Lieux de séjours



TEMPS DE TRAJET

DEPUIS LIEUX DE DÉPART

Nancy - Paris	= 4h
Lille - Paris	= 3h
Oise - Paris	= 1h30
Rouen - Paris	= 2h
Etaples - Paris	= 3h

VERS LIEUX DE SEJOUR:

Paris- Bretagne	=7h
Paris- Charente Maritime	=7h
Paris- La Manche	=5h
Paris- Normandie	=4h
Paris- Bouches Du Rhone	=10h
Paris -Rhône Alpes	= 7h
Paris -Alsace	= 6h

Durées basées sur 100 km/h moyenne avec arrêts de 40 mn tous les 2h30.

POURLES SÉJOURS DE 14 JOURS:

Retour du Samedi 12 Août

LILLE - SENLIS - ARRAS- Gare TGV Haute Picardie

Aller du Dimanche 13 Août

LILLE - SENLIS - ARRAS- Gare TGV Haute Picardie

POURLES SÉJOURS DE 21 JOURS:

Aller du Dimanche 30 Juillet

Même départ que les séjours à 28 jours

Retour du Samedi 19 Août

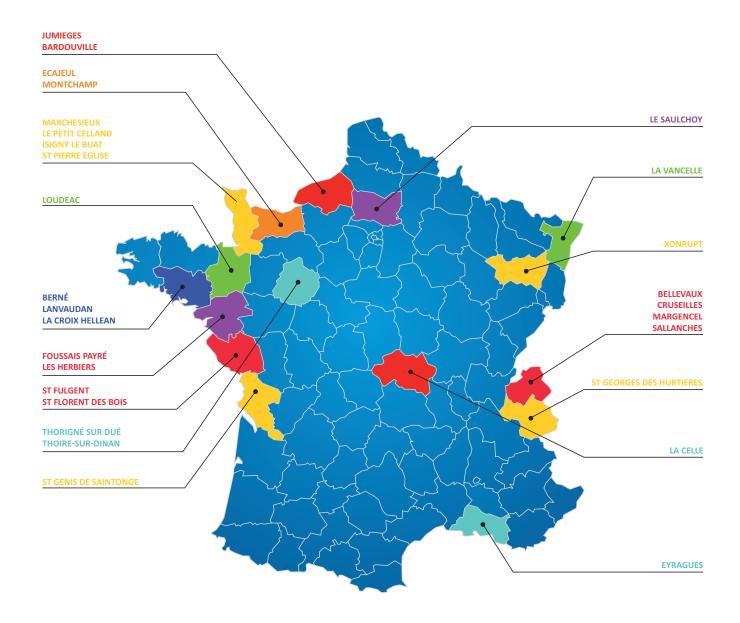
LILLE - SENLIS - ARRAS- Gare TGV Haute Picardie



Attention à la fatigabilité de vos vacanciers Le temps du trajet est très important dans le choix du séjour. Nous attirons votre attention sur le temps de transport en «Car Grand Tourisme» qui peut s'avérer long pour certaines destinations



LES LIEUX





A LA FATIGABILITÉ DE VOS VACANCIERS LE TEMPS DU TRAJET EST TRÈS IMPORTANT DANS LE CHOIX DU SÉJOUR. Nous attirons votre attention sur le temps de transport en «Car Grand Tourisme» qui peut s'avérer long pour certaines destinations

Nous vous prions de bien vouloir veiller à ce que le vacancier soit capable d'emprunter ces transports en fonction de sa fatigabilité, de son état de santé et pathologies associées. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité.

Les transports se font par Car depuis tous les lieux de départ avant Paris (Gare SNCF, foyers...) Les trajets se déroulent en 2 temps :

1° Les vacanciers sont pris en charge au lieu de départ le plus proche de leur lieu de résidence (possibilité de passage dans un foyer si plus de 15 personnes inscrites. Pour cela, merci de le préciser impérativement au moment des inscriptions). C'est un départ pour tous les séjours d'un même lieu. Ensuite, les cars se rassemblent au point de rendez-vous central en région parisienne. Ils restent sur place environ 2 heures ce qui permet aux vacanciers (et chauffeurs, pause obligatoire) de faire une longue pause pour prendre leur repas du midi et leur traitement dans le calme et sans précipitation.

2° Une fois leur repas terminé, les vacanciers rejoignent leur car de destination de séjour ou leur minibus (sé jours de 7 et 14 vacanciers) Vous recevrez toutes les informations concernant le lieu et l'horaire de départ au plus tard 1 mois avant le départ. N'hésitez pas à nous contacter si le lieu proposé ne vous convenait pas.

ORGANISATION MEDICALE

LE SUIVI MEDICAL

Durant le séjour

L'Association demande la mise en place d'un système de piluliers jetables.

Nous demandons aux établissements médico-sociaux (ou famille) de préparer les traitements pour la durée du séjour avec le nombre de piluliers pré remplis par l'infirmière du foyer ou le pharmacien, car nos équipes ne sont pas habilitée à les préparer eux même.

Ces piluliers sont déposés dans un endroit fermé à clé durant le séjour.

L'association vous demande l'ordonnance la plus récente au foyer (ou parent) avant le début du séjour. Si changement nous vous demandons de nous envoyer/mailer l'ordonnance la plus récente.

Les traitements sont distribués par le directeur ou une personne et contrôlée par ce dernier.

La prise du traitement ainsi que l'heure sont inscrites dans un tableau de prise de traitement journalier.

Frais Médicaux durant le Séjour :

L'Association ne demandant pas les Cartes Vitales des vacanciers, nous avançons les frais de médecin, pharmacien, infirmières...

Au retour, nous vous envoyons la photocopie des feuilles de soins et nous vous demandons le remboursement de la somme avancée.

Le jour du Départ

Pour la journée de transport, nous vous demandons pour les vacanciers prenant un traitement de nous fournir 2 enveloppes (1 pour le midi et 1 pour le soir) contenant le traitement de la journée.

Merci de bien vouloir préciser les noms et prénoms du vacancier concerné, le nom de son séjour ainsi que l'heure de prise.

Si l'état de santé du vacancier nécessite l'intervention d'une infirmière le jour du départ ou du retour, merci d'en informer l'Association au plus tôt afin de mettre en place sa prise en charge.

Après réception du remboursement, nous vous envoyons les feuilles de soins originales.

LA VALISE

S'il vous plaît, veuillez

RASSEMBLER TOUS VOS EFFETS PERSONNELS DANS UN SEUL BAGAGE (car les soutes des cars ne sont pas extensibles...)

Le linge doit être étiqueté

La valise sera munie d'une étiquette indiquant le nom et le prénom

du vacancier, son établissement et le lieu de séjour.

Etiquette donnée le jour du départ.

Merci de bien vouloir enlever les étiquettes concernant un séjour précédent.



DIVERS

Pensez à assurer l'appareillage buccal, auditif, etc., les vêtements ; cette assurance se contracte personnellement.

Si vous avez des informations à transmettre au Responsable du séjour, vous devez le faire par écrit et l'adresser à CAP PICARDIE, courrier qui sera joint au dossier d'inscription; les animateurs qui réceptionnent les vacanciers ne sont pas les même que ceux sur place le jour du départ.

POCHETTE VERTE POUR RETOUR DOCUMENTS VACANCIERS

Nous rappelons pour les parents et pour vos équipes éducatives que vous trouverez AU RETOUR dans une pochette dans la valise du vacancier :

- · Gestion de l'Argent de Poche accompagné du chèque de solde éventuel
- Fiche Synthèse
- Activités
- Éventuellement la fiche de F.M.R Frais Médicaux Remboursables avec les copies des feuilles de soins à faire parvenir au tuteur.



CONSEILS PRATIQUES POUR LE DÉPART

LES MEDICAMENTS

- Pour le jour du départ, mettre les médicaments du midi et du soir dans deux enveloppes distinctes. Noter le nom et le séjour du vacancier dessus.
- En cas de traitement médical, fournir l'ordonnance DACTYLOGRAPHIEE ou sa photocopie jointe au traitement dans la valise.
- Mettre <u>IMPERATIVEMENT</u> le nombre de piluliers hebdomadaires (jetables ou non) nécessaires à la durée du séjour DANS LA VALISE (et non à l'extérieur).



DIABETE

Si le vacancier est diabétique, vous devez impérativement nous contacter à la rédaction du document SANTE MEDICATION pour que l'on convienne ensemble du protocole à mettre en place. (notamment pour le jour de départ)

SOINS INFIRMIERS DURANT LE SÉJOUR

Si l'un de vos résidents a besoin de soins infirmiers quotidiens durant le séjour et/ou le jour de l'arrivée, merci de vous mettre en contact avec une infirmière pour prendre les rendez vous nécessaires.

Ensuite, merci de remplir l'imprimé « SOINS INFIRMIERS DURANT LE SEJOUR » en page 7 du dossier d'inscription

Sur cet imprimé vous communiquerez :

- Dates
- Heures
- Coordonnées du professionnel (infirmier ou autre) : un numéro de mobile est impératif
 Ces coordonnées et renseignements sont nécessaires afin de prévenir en cas de retard le jour de l'arrivée si des soins sont prévus ce jour.

Nous fonctionnons avec des piluliers jetables.

Le système mis en place est le suivant :

LA PRÉPARATION DES PILULIERS INCOMBE À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ HABILITÉ (MÉDECIN, PHARMACIEN, INFIRMIER).

Il s'agit d'assurer la sécurité sanitaire des personnes dont nous avons la responsabilité durant le séjour. Nous devons appréhender ensemble cette responsabilité.

La distribution sera contrôlée par un système de fiches internes de prise du traitement

Pour le séjour

- * Juillet 1 pilulier hebdomadaire préparé par semaine (28,29, 30, 31)
- * Août 1 pilulier hebdomadaire préparé par semaine (32, 33, 34, 35)

Mettre IMPERATIVEMENT le nombre de piluliers hebdomadaires (jetables ou non) nécessaires à la durée du séjour DANS LA VALISE (et non à l'extérieur).

Vous pouvez vous mettre en contact avec :

MAD Dose, Groupe MLS Technologie 542 avenue Franklin Delanoo Roosevelt - ZIA 62400 BETHUNE

Tél.: 03.21.56.29.30 Fax: 03.21.56.44.07 Mail: mad-dose@orange.fr



Ceci n'est qu'une suggestion. Vous pouvez choisir le fournisseur ou pharmacien qui vous convient



BARDOUVILLE (76) SEINE MARITIME



1675[€]

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024 Du Dimanche 11 Août 2024

Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

Bardouville se situe dans les méandres des boucles de Seine Normande près de la ville de Duclair et de Rouen.

DESCRIPTION DU LIEU:

Gîte neuf de 11 places, spacieux et situé près du terrain de foot sur une allée forestière non loin du centre. Bourg de 600 habitants. 4 chambres de 1 à 4 lits à l'étage.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la Région
- Journée à la mer à Deauville, Honfleur et Cabourg
- Visite du Zoo et de l'ânerie
- Muséum d'Histoire Naturelle
- Randonnées en forêt de Brotonne
- Visite, Shopping et découverte de Duclair par le bac et Rouen
- Visite de l'écomusée de la Basse Seine
- Veillées en groupe



7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



2H DE TRAJET





Très bonne autonomie Participation à la vie quotidienne





ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Marché du terroir de Bellevaux
- Plage sur le Lac Léman
- Fêtes et animations locales
- Excursion en Suisse
- Randonnée dans les Alpes
- Découverte des villages d'Yvoire au lac Leman, Evian et autres
- Visite Régionale
- Musée du Chablais, château de Sonnaz
- à Thonon les Bains
- Pêche
- Piscine

SITUATION:

La commune de Bellevaux est située dans la vallée du Brevon, dans le Chablais français. Elle se trouve à 25/30 km au sud de Thonon les Bains, elle-même située sur les rives françaises du Lac Léman.

DESCRIPTION DU LIEU:

Au coeur des Alpes du Leman, près des pistes d'Hirmentaz, grand gîte de 200m², modulable de 8 à 15 personnes. Accès indépendant. Rdc surélevé: cuisine équipée, salle à manger et salon. Etage: 6 chambres avec chacune salle d'eau et WC privés, balcon, jardin, terrasse, barbecue...

2100€

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024





7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



7H DE TRAJET



Très bonne autonomie
Participation à la vie quotidienne





2400€

AOÛT 28 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

Berné est une commune rurale appartenant à l'arrière-pays de Lorient, dans le département du Morbihan près de Pontivy.

DESCRIPTION DU LIEU:

1 gîte de 14 places plus 1 gîte de 4 places, une longère en pierre couverte de chaume rénovée en 2011. Chambres de 4 personnes avec sanitaires. Tout confort dans un cadre reposant. Accés à la ville par minibus.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la Région
- Plage à Guidel, Moëlan sur mer, ou la forêt Fouesnant
- Zoo de Pontscorff
- Découverte et shopping dans les villes de Lorient, Quiberon, Pontivy...
- Visite Pont Aven
- Château de Méné Houarn
- Massif Dunaire de Gavres-Quiberon
- Fêtes locales
- Veillées en groupe
- Le village de l'an mil
- La ferme du Léty
- Piscine, Cinéma, Bowling
- Festival à Concarneau



14 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



3 ANIMATEUR



7H DE TRAJET



Très bonne autonomie Participation à la vie quotidienne















SITUATION:

Cruseilles est un bourg de moyenne Genève et Annecy, importance entre proche du Mont Salève d'où le panorama est exceptionnel.

DESCRIPTION DU LIEU:

Hébergement composé de 3 unités avec un complexe restauration self service, et de deux hébergements distincts pour 55 personnes. 300 Métres. Proche du centre ville.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Fêtes régionales
- Festival d'animation au Grand Bormand
- Gorges du Fier à Lovagny
- La ferme de Chozal à Copponex
- Château de Montrottier
- Téléphérique du Salève
- Ecomusée du Lac d'Annecy
- Baignade, pédalo
- Shopping à Annecy et Genève
- Veillées dansantes
- Musée de la Vache et des Alpages de Frangy
- Activités nautiques du Lac d'Annecy, et bateau à Argonay
- Cinéma et piscine extérieur

2400€

AOÛT 28 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 24 Août 2024





34 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



6H DE TRAJET

Bonne et moyenne autonomie Participation à la vie quotidienne



21





1675[€]

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

Venez-vous détendre dans ce beau gîte à colombages situé à la croisée des châteaux de Crèvecœur en Auge, Canon et Vendeuvre.

DESCRIPTION DU LIEU:

Cette grande longère typique du Pays d'Auge se prête parfaitement aux vacances en groupe. La grande piscine couverte et chauffée vous assurera un séjour plaisant. Un Jardin aménagé avec tennis de table, volley, pétanque et terrasse.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Vélo(s)à disposition
- Mer baignade à Deauville, Caen, Houlgate
- Baignade Piscine sur place
- Barbecue
- Jardin
- La ferme pédagogique de Canon, Haras d'Ecajeul
- Découverte et plage Deauville, Cabourg, Ouistrehan, Luc sur mer
- Shopping à Caen, Lisieux
- Souhaits des vacanciers



7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



2H DE TRAJET





Très bonne autonomie
Participation à la vie quotidienne

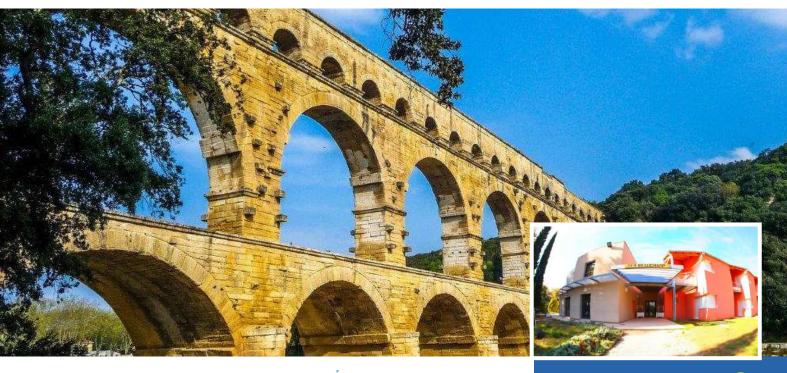












SITUATION:

EYRAGUES est une commune française, située en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le domaine de Beauchamp se trouve à côté d'Avignon et du charmant Saint-Rémy-de-Provence. Idéal pour découvrir la Provence et ses Alpilles.

DESCRIPTION DU LIEU:

Notre hébergement est situé à 25 kilomètres au sud d'Avignon. Le parc arboré de 3 hectares. Le centre-ville, avec ses commerçants, se trouve à 1km. Chambre de 3 personnes

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Marché Chateaurenard, Le Palais des Papes et le Pont d'Avignon
- Découverte de Cabannes, **Graveson dans les Alpilles**
- Découverte et Visite des Calanques, Marseille, Ruines de Glanum, Les **Baux-de-Provence**
- Visite d'Avignon, Ile de Barthelasse
- Feu d'artifice à Noves
- Course Camarguaise à Eyragues
- Détente au Lac de Peirou
- Plage à Piemanson
- Visite au Pont du Gard
- Randonnée dans les Alpilles
- Bowling, cinéma

2100€

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024





31 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



9H DE TRAJET



PRÉSENCE D'ESCALIERS

Bonne et moyenne autonomie



FOUSSAIS PAYRÉ (85) VENDÉE



2400€

JUILLET 28 JOURS

Du Dimanche 30 Juin 2024 Au Samedi 27 Juillet 2024

1675[€]

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

Foussais Payré est situé à 15 km de la jolie ville de Fontenay le Comte au sud du département de la Vendée.

DESCRIPTION DU LIEU:

Grand gite sur un domaine agricole isolé en campagne. 4 chambres avec sanitaires. Grande pièce regroupant salon et salle à manger. Plan d'eau naturel sur le site.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte du pays de Fontenay le Comte
- Découverte de la Vendée
- Festival des Arts de la Rue Les Ricochets
- Grand parc du Puy du Fou
- Espace loisirs du lac de Chassenon
- Ballade en barque pour découvrir la Venise Verte
- Zoo de Mervent
- Parc ornithologique du Marais Poitevin
- Randonnée en forêt de Mervent
- Visite de la Rochelle et/ou de l'ile de Ré
- Souhait des vacanciers



7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



2H DE TRAJET

Très bonne autonomie Participation à la vie quotidienne





ISIGNY-LE-BUAT (50) MANCHE 3













SITUATION:

Situé dans le bourg de Vezins à 6 kms d'Isigny le Buat et de ses commerces, à 7 mn des Briards, à proximité des lacs de Vezins et la Rochequi Boit qui vous offrent de magnifiques promenades, cet ancien presbytère est idéal. Au 1er étage, la vue porte jusqu'au Mont St-Michel, étape incontournable du Sud Manche

DESCRIPTION DU LIEU:

Cet ancien presbytère rénové. Maison indépendante. Séjour. Cuisine. 4 chambres au 1 er étage, Au 2nd étage, une chambre de de personnes 5. Terrain de pétanque, Parking, Grande terrasse.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Le Mont-Saint-Michel et sa baie Avranches
- Les jardins des Renaudies
- Base de loisir La Mazure
- Rivalkarting au Neufbourg
- Balade en calèche
- Le sanctuaire de Pontmain
- Domfront Cité médiévale
- L'abbaye de La Lucerne
- Granville et ses plages
- Souhaits des vacanciers
- Farniente

1675[€]

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

• Farnient





7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



2H DE TRAJET



Très bonne autonomie
Participation à la vie quotidienne



1675[€]

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

JUMIÈGES est une commune située dans les Boucles de la Seine dans le département de la Seine-Maritime en Normandie, venez découvrir ce joli village connu pour sa magnifique Abbaye Saint-Pierre et pour ses paysages verdoyants.

DESCRIPTION DU LIEU:

À l'entrée de Jumièges, le gîte occupe un ancien presbytère, entièrement rénové maintenant tout confort d'une capacité de 15 personnes - 7 chambre(s) dans un grand jardin clos. Sa situation et son environnement calme en font le logement idéal pour un séjour en groupe.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, L'Abbaye de Jumièges
- Base de loisirs Le Mesnil à proximité de Jumièges
- Une multitudes d'activités vous y attendent... baignade...
- Découverte de la Normandie
- Visites et ballades à Deauville, Trouville sur Mer, Rouen, Honfleur, Etretat
- Plage à Deauville. Shopping à Pont Audemer. Veillées, détente, repos.



10 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



2 ANIMATEUR



2H DE TRAJET

















SITUATION:

Entre Vichy et Montluçon, proche de St Pourcain sur sioule et Gannat dans l'Allier

DESCRIPTION DU LIEU:

Gite dans une maison rénovée, très agrèable, avec les chambres a l'étage qui accueil 2 ou 3 personnes. Le gite est isolé, il ne convient pas aux vacanciers souhaitant faire du shopping seul.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la région
- Base de loisirs
- Plan d'eau
- Randonnée en forêt
- Parc zoologique
- Shopping à Montluçon, St Pourcain, Sioule, Gannat, Moulins
- Pétanque sur place
- Souhaits des vacanciers
- Farniente

2400€

AOÛT 28 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 24 Août 2024





7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



2 ANIMATEUR



4H DE TRAJET



Bonne et moyenne autonomie



🥕 🏂 LA CROIX HELLEAN (56) MORBIHAN



1675€

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024 Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

La Croix Helléan est une petite commune à 25 minutes du Golfe du Morbihan dans une campagne protégée. Proche de Ploërmel, on peut accéder au village de Josselin à pied.

DESCRIPTION DU LIEU:

Lieu: Gîte mitoyen en pleine campagne dans un ancien corps de ferme ou règne une ambiance calme, un gîte familial spacieux rénové avec goût dans un style de meuble breton proche de Josselin et de la forêt de Brocéliande.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la région entre la Bretagne Nord et la Bretagne Sud
- Cinéma
- Ferme de Bernature à Saint Servan
- Shopping à Ploërmel et Vannes
- Visite du château de Josselin et du parc
- Visite du pays de Josselin
- Forêt de Brocéliande
- Visite des îles de la baie de Quiberon
- Plage
- Festival de Lorient
- Souhaits des vacanciers
- Visite caramels d'Isigny sur mer



7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



2H DE TRAJET















SITUATION:

Chaumière de charme authentique avec piscine chauffée, située dans le village de LANVAUDAN près de Lorient, en Bretagne du Sud dans le Morbihan

DESCRIPTION DU LIEU:

aménagée demeure avec goût sur trois niveaux respire la simplicité et l'authenticité. Vous y trouverez la chaleur particulière et l'intimité des anciennes chaumières restaurées dans le respect des traditions. A l'étage, 4 chambres dans le style de la maison, équipées de sanitaires. Espace vert où se trouve installée la piscine privée chauffée et sécurisée.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Plages à Ploemeur, Guidel, Plouhinel
- Découverte de la région de Pont Aven, Larmor plage, Lorient, Port Louis, Etel, Vannes
- Fêtes historiques de Vannes
- Fest-noz à Lanvaudan
- Visite du centre médiéval à Quimperlé
- Concert musical à Pontivy
- Festival des filets bleus Concarneau
- Cité de la voile

1675[€]

JUILLET 14 JOURS

Du Dimanche 30 Juin 2024 Au Samedi 13 Juillet 2024

Du Dimanche 14 Juillet 2024 Au Samedi 27 Juillet 2024

1675 AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024





14 VACANCIERS



1 RESPONSABLE **DE SÉJOUR**



3 ANIMATEUR



6H DE TRAJET







1675€

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024 Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

La Vancelle est un petit village dans le bas rhin en Alsace, situé entre le val de Lièpure et le val de Villé. Le calme y est assuré au pied de la moyene montagne brisé. Pour accêder aux commerces il faut se rendre à Liepure ou à Sélestat en voiture.

DESCRIPTION DU LIEU:

Le gite est très spacieux et composé de 2 grandes salles, on y trouve 10 chambres pour 2 ou 3 personnes. Une cuisine bien équipée et la salle à manger.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- La Volerie des Aigles à Kintzheim
- Découverte de l'Artisanat
- Zoo de Mulhouse
- Visite du Château du Haut Koenisbourg
- L'écomusée d'Alsace à Ungersheim
- Fêtes Locales
- Piscine, centre nautique 3 vallées
- Découverte de l'Alsace depuis les vieux quartiers de Strasbourg et Colmar en passant par les petites villes touristiques typiquemement Alsaciennes d'Obernai; Barr; Ribeauvillé; Riquewihr ou encore Eguisheim
- Souhaits des vacanciers
- Veillées



14 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



3 ANIMATEUR



6H DE TRAJET

Très bonne autonomie Participation à la vie quotidienne





LE PETIT CELLAND (50) MANCHE 🧀 🏂













SITUATION:

Au coeur du bocage Normand, à quelques kilomètres du Mont Saint Michel, Le Petit Celland est un petit village situé à 10 km d'Avranche, 30 km de Granville et 10 km de Brécey, Saint Malo est à 80 km.

DESCRIPTION DU LIEU:

Gîte de construction récente de 28 places agréable à vivre. il se compose d'une superbe salle à manger, de 6 chambres à 4 lits et de 2 chambres de 2 personnes, douche, lavabo, toilettes dans chaque chambre.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Pédalo
- Zoo Villedieu
- Cinéma, Piscine ou plan d'eau
- Randonnées
- Pêche
- La Plage Granville, Saint Jean ou Carolle
- Randonnées sur les littoraux
- Découverte des musées consacrés aux débarquement de Normandie, D-Day
- Le Mont Saint Michel
- Découverte de la région entre Villedieu, Granville et Avranches
- Saint Malo
- Fonderie des cloches de Villedieu les Poèles

2400€

AOÛT 28 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 24 Août 2024





15 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



3 ANIMATEURS



2H30 DE TRAJET



PRÉSENCE D'ESCALIERS

Bonne et moyenne autonomie Participation à la vie quotidienne







1675[€]

JUILLET 14 JOURS

Du Dimanche 30 Juin 2024 Au Samedi 13 Juillet 2024

Du Dimanche 14 Juillet 2024 Au Samedi 27 Juillet 2024

1675€ ADÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

Sur le plateau Picard, entre Beauvais et Amiens, près de Crévecoeur le Grand, notre hébergement se situe à la campagne.

DESCRIPTION DU LIEU:

Grande maison Picarde composée de 3 chambres de 2 à 3 personnes avec salle de restauration et une salle de séjour et loisirs. Entourée d'un vaste et agréable espace vert, c'est l'endroit idéal pour se reposer.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Balnéo-Hammam sur Amiens
- Quelques journées à la mer entre Dieppe, la Baie de Somme et le Touquet
- Musée Hetomesnil
- Speed Park (Bowling)
- Visite d' Amiens et de sa cathédrale
- Visite du château de Chantilly.
- Parc Saint Paul
- Parc avec plan d'eau et mini golf
- Randonnées pédestres dans la coulée verte de la vallée de Celle
- Activités selon les souhaits des vacanciers



5 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



2H DE TRAJET

Bonne et moyenne autonomie Participation à la vie quotidienne

















SITUATION:

Posée au centre de la région du Haut Bocage Vendéen, on trouve la ville de Les Herbiers entre collines et affluents comme la Sèvre Nantaise, la Grande Maine et ses forêts. Les Herbiers se trouve à 15 km au sud de Cholet, à 20 km de La Roche Sur Yon. La petite ville des Herbiers de 14 000 habitants est très accueillante. Tous commerces sur place.

DESCRIPTION DU LIEU:

Locaux rénovés, Spacieux sur vaste espace vert planté de tilleuls. l'hébergement est composé de 20 chambres de 2 à 4 lits avec douches, spacieuses et agréable. Accés facile à la ville pour les vacanciers autonomes.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Sorties plages
- Puy du Fou
- Piscine, Cinéma
- Festivité des Herbiers
- Visite des moulins des Alouettes
- Centre aquatique du Cap Vert
- L'aventure Médiéval
- Randonnée au pays des herbiers
- Chateau de Barbe Bleu
- La Maison de la Rivières à Saint Georges de Montaigu

2100€

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024





30 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS

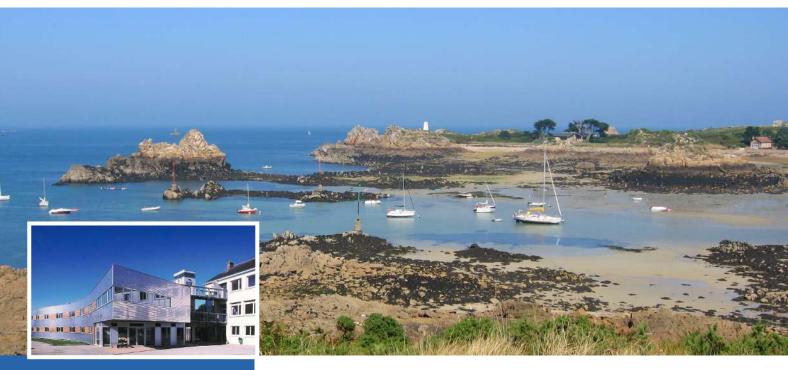


6H DE TRAJET



PRÉSENCE D'ESCALIERS

Bonne et moyenne autonomie



2100[€]

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024

SITUATION:

Loudéac est une commune française, située dans le département des Côtes-d'Armor et la région Bretagne à 30 min de St Brieuc et 45 min de Vannes et Lorient.

DESCRIPTION DU LIEU:

Maison familiale rurale récente en bordure de l'agglomération. Chambre de 4 avec une douche pour 2 chambres. Centre ville à pied.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de St Brieuc, Vannes et Lorient
- Piscine, Cinéma
- Centre équestre, Fête du cheval
- Aquarium
- Pêche en rivière, étang et lac
- Train touristique à Lannion
- Visite cidrerie Le Petit Fausset
- Château de Pontivy
- Parc de loisirs Aquarev
- Maison de la Pêche
- Mercredis de Loudia (musique traditionelle)
- Ballade forêt de Loudeac
- Site Mégalithique à la forêt de Brocéliande
- Soirées dansantes



34 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



5H DE TRAJET





MARCHESIEUX (50) MANCHE













SITUATION:

Situé en Normandie Au sein du Parc Naturel Régional, ce gite vous invite à une mise au vert et à la découverte de la vie au sein d'une ferme de production laitière labellisée en agriculture biologique. Deux gîtes bien, Gîte idéalement situé pour visiter la Manche du Nord au Sud. Environnement très calme, grand espace

DESCRIPTION DU LIEU:

Deux gites familiaux chaleureux et mitoyens. Séjour, Coin cuisine, 2 salle à manger, 8 chambres sur 2 gites dont une en rez-de-chausée avec salle d'eau privative et lavabo. 1 chambre avec 1 lit 140; 1 chambre 1 lit 160, 1 chambre avec 1 lit 90. Et 1 chambre avec 3 lits 90. 1 lit 140. TV. L'ensemble sur 240m2

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Randonnée
- Visite de château de Balleroy
- Excursion en bateau
- Base de loisirs de l'étang des Sarcelles
- Réserve naturelle nationale du domaine de Beauguillot
- Château fort de Pirou et sa plage
- Soirées dansantes
- Farniente
- Souhait des vacanciers

1675€

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024





10 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



3 ANIMATEURS



4H DE TRAJET



Bonne et moyenne autonomie



2400€ ADÛT 28 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION: Margencel es

Margencel est une commune rural de 1500 habitants, au coeur du Chablais. Ce village, constitué de nombreux hameaux, se situe sur la Moraine sud du Lac Léman, qui en fait un site privilégié, entre le Lac Léman et le Préalpes.

DESCRIPTION DU LIEU:

La maison familiale dispose d'une cuisine entièrement équipée par du matériel neuf. Le foyer de l'internat différentes regroupe salles d'activité. Les chambres sont individuelles ou doubles. Chaque chambre est équipée d'une salle d'eau comprenant toilettes, lavabo et douche.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Ballade au Lac Léman (4km : 20mn à pied de la maison familiale ou 5 mn en voiture)
- Aqualeman : ballade en bateau, pédalo
- Suisse (Genève) et Yvoire
- Cinéma, Bowling
- Château de Sonnaz
- Musée de sapeurs pompiers
- Sortie et découverte de la Suisse
- Station de BERNEX sous la dent d'Oche
- Sortie Shopping et ballade à Thonon
- Annemasse
- La Ferme du petit mont
- Souhaits des vacanciers



34 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



7H DE TRAJET





MONTCHAMP (14) CALVADOS 68





SITUATION:

La commune de Montchamp, située dans le département du Calvados en région Basse-Normandie, est au coeur du Bocage virois. Sonbourgest à 6km à l'Estdu Bény-Bocage, à 11 km au Nord-Ouest de Vassy et à 15 km au Nord-Est de Vire.

DESCRIPTION DU LIEU:

Tournée vers une campagne vallonée, cette grande maison restaurée est l'endroit idéal pour un séjour calme. Grand jardin clos avec terrasse, portique et salon de jardin.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Cinéma
- Centre Aquatique Sirena à Falaise
- Shopping à Lisieux, Aunay sur Odon, Vire
- Plages
- Soirées Dansantes
- Découverte des plages du débarquement avec les musées de la seconde guerre mondiale
- Découverte du Bocage Normand
- Musée Mémorial de la bataille de Normandie
- Château de Guillaume le Conquérant à **Falaise**
- Parc Zoologique de Jurques

1675€

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024 Du Dimanche 11 Août 2024

Au Samedi 24 Août 2024





7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



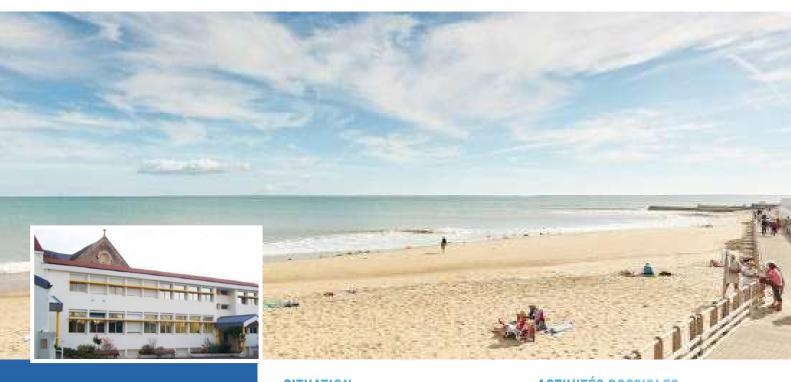
4H DE TRAJET



Bonne et moyenne autonomie Participation à la vie quotidienne



ST FLORENT DES BOIS (85) VENDÉE



2100[€]

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024

SITUATION:

Commune située au centre de la Vendée, dans la périphérie de La Roche-Sur-Yon. La rivière Marillet passe dans le bourg de Saint- Florent-Des-Bois. St Florent est à 35 km de la plage et 10 km de La Roche-Sur-Yon.

DESCRIPTION DU LIEU:

Maison familiale au centre du bourg de 3000 habitants. Commerces présents, accès facile pour tous. Chambre couple de 2 lits de 90.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Plage de sable fin sur les différents sites de Longeville sur Mer, La Tranche sur Mer, Jard sur Mer, Talmont ...
- Le Puy du Fou
- Bowling et Piscine à La Roche-Sur-Yon
- Veillées dansantes animées par notre équipe
- Musée du chocolat
- Musée ornithologique
- Haras de Vendée
- Château de Tiffauges
- Shopping, La Roche-Sur-Yon et les Sables d'Olonne
- Vos souhaits à émettre à votre référent



34 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



5H DE TRAJET

















SITUATION:

Au Sud-Ouest de la ville des Herbiers et au Nord de La Roche-Sur-Yon, St Fulgent est une petite ville de 3500 habitants.

DESCRIPTION DU LIEU:

Maison familiale récente, très accueillante. Les chambres sont toutes équipées de sanitaires. Accès au centre ville facile à pied.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la région depuis les Herbiers, La Roche-Sur-Yon, Mortague sur Sèvre
- Le Puy du Fou
- Journée à la plage
- Découverte de la Brioche Vendéene
- La route du sel
- Zoo des Sables
- Parc Aquatique O'Gliss Parc
- Historial de la Vendée
- Ballade en petit train à vapeur
- Ballade au lac de la Tricherie
- Diverses animations extérieures
- Fêtes régionales
- Veillées, détente et repos pour ceux qui le souhaitent

2100€

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024





28 VACANCIERS



1 RESPONSABLE **DE SÉJOUR**



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



5H DE TRAJET



PRÉSENCE D'ESCALIERS

Bonne et moyenne autonomie



ST GENIS DE SAINTONGE (17) CHARENTE MARITIME



2400€ ADÛT 28 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

Chef-lieu de canton du Sud de la Charente-Maritime, St Genis se situe à 10 km de Jonzac et de Pons, à 30 km de la jolie ville de Saintes et 20 km de l'estuaire de la Gironde.

DESCRIPTION DU LIEU:

Maison familiale sur deux unités : une maison rénovée et une maison récente et moderne sur le même site situées dans le bourg.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la région
- Plage sur Royan, Meschers ou Saint Palais
- •Les Estivales de Haute Saintonge (spectacles)
- Cinéma
- Découverte de l'île d'Oléron
- Musée de l'aéronautique navale
- Corderie royale
- Visite de l'Hermione
- La Saintonge Boisée
- Les Antilles de Jonzac (centre Aquatique)
- Ballade Médiévale à Pons
- Visite des îles d'Aix, Madame
- Soirées dansantes et détente



34 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



6H30 DE TRAJET

















SITUATION:

Au coeur du département de la Savoie, Saint Georges est un petit village entre Albertville et Chambéry. Situé à 580 mètre d'altitude dans le pays de Combe. Altitude: de 975m à 2430m.

DESCRIPTION DU LIEU:

Maison rénovée, très spacieuse, confortable et accueillante composée d'un Rez-de-chaussée avec cuisine, salle de détente et d'un étage où on retrouve les 8 chambres de 2 lits avec dans chacune d'elles, sanitaires, WC, baignoire. A proximité d'un bois et des chemins de randonnée.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Cinéma, Piscine
- Détente au lac de Aiguebelle
- Shopping à Chambéry et Alberville
- Fête du pain à St Jean de Maurienne
- Le Grand Filon, site minier de Hurtières
- Baignade, Pédalo, Saint Alban d'Hurtiere à 2 km
- Musée
- Le Grand Filon, site minier
- Equitation
- Fêtes régionales et médiévales

2400€

AOÛT 28 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 24 Août 2024





12 VACANCIERS



1 RESPONSABLE **DE SÉJOUR**



3 ANIMATEURS



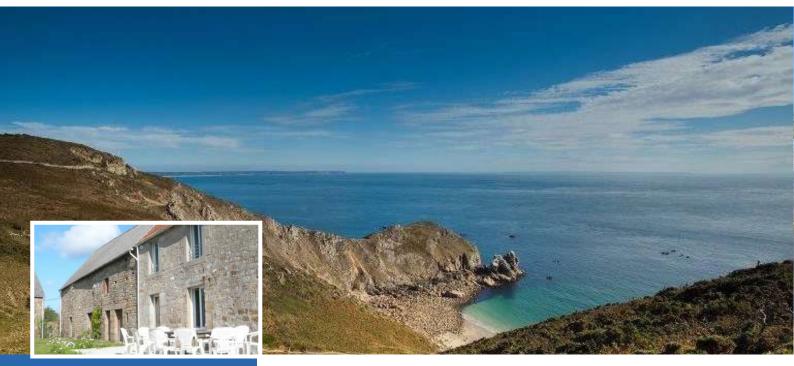
7h de trajet



Bonne et moyenne autonomie



ST PIERRE EGLISE (50) LA MANCHE



1675[€]

JUILLET 14 JOURS

Du Dimanche 30 Juin 2024 Au Samedi 13 Juillet 2024 Du Dimanche 14 Juillet 2024 Au Samedi 27 Juillet 2024

1675[€]

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024 Du Dimanche 11 Août 2024

Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

Petite bourgade située au Nord-Est du département de la Manche en Normandie. Tous commerces sur place. A proximité de Barfleur, et à 20km de Cherbourg.

DESCRIPTION DU LIEU:

Grand gite isolé en pleine campagne du Val de Saine. Quelques habitations à proximité. L'espace intérieur est très spacieux et composé de 5 chambres ; toutes à l'étage, accessible par des escaliers.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la région
- Plages de baignade à Barfleur et Octeville
- Les ports de Saint Vaast la Hougue, Barfleur et Cherbourg
- Découverte en bateau de la rade de Cherbourg
- La Cité de la Mer
- La vieille ville et le parc de Cherbourg
- Visite des falaises de la Hague
- Visite du nez de Joburg
- Planétarium de Ludiver
- Château des Ravalet
- Souhaits des vacanciers



7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 ANIMATEUR



4H DE TRAJET

Bonne et moyenne autonomie Participation à la vie quotidienne

















SITUATION:

Sallanches est situé dans la haute vallée de l'Arve aux portes du Mont Blanc près des stations de Combloux (10km) et Megève (13km) à une altitude de 551 métres en **Rhône-Alpes**

DESCRIPTION DU LIEU:

Hébergement intégralement neuf et ouvert depuis 3 ans qui se compose de chambres de 2,3 ou 4 lits (2 vacanciers maximum par chambre). Centre ville accessible à pied

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Visite en ville du musée dans le château de Sallanches, Chamonix, Annecy
- Découverte des Lacs et Rivières de la région
- A proximité du centre ville, nous pourrons profiter de la piscine, du cinéma et de la patinoire les Conmines-Montjoie
- Base de loisirs des llettes
- Cascade de Parpenaz
- Randonnée dans les sentiers de montagne
- Shopping à Megève, Saint Gervais, Chamonix

2100€

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024





34 VACANCIERS



1 RESPONSABLE **DE SÉJOUR**



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



8 ANIMATEURS



6H DE TRAJET



PRÉSENCE D'ESCALIERS

Bonne et moyenne autonomie



THOIRÉ SUR DINAN (72) SARTHE



2100[€]

AOÛT 21 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 17 Août 2024

SITUATION:

A mi-chemin entre Le Mans et Tours, à la lisière de la forêt de Bercé, classée forêt d'exception, région Vallée du Loir, dans un gîte situé sur un terrain arboré de 3 000 m². Sur place ferme laitière avec visites possibles

DESCRIPTION DU LIEU:

Au rez-de-chaussée 1 chambre avec 1 lit 2 pers et salle d'eau, 1 salle de billard, Au 1er étage : 1 chambre avec 1 lit 2 pers, 1 chambre avec 1 lit 2 pers avec salle de bains, 1 chambre communicante avec 4 lits 1 pers, 1 chambre avec 4 lits 1 pers. Terrasse avec salon de jardin, transats, barbecue, terrain de boules.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la région Touraine
- A Mansigné, base de loisirs au lac, plage, baignade, pédalo
- La forêt de Bercé
- Visite châteaux, Parcs de la Loire, Le château de Lude, d'Amboise
- Le Mans
- Le zoo de La Flèche
- Le parc du château de Courtanvaux
- Le musée des 24 Heures du Mans -Circuit de la Sarthe
- Trôo et ses habitations troglodytes
- Randonnées dans La vallée du Loir
- Montoire-sur-le-Loir
- Farniente
- Souhaits des vacanciers



7 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



2 ANIMATEURS



4H DE TRAJET





THORIGNÉ SUR DUÉ (72) SARTHE













SITUATION:

Thorigné-Sur-Dué est une commune, située dans le département de la Sarthe en région Pays de la Loire, peuplée de 1613 habitants. La commune fait partie de la province historique du Maine et se situ dans le Haut-Maine, à 28 km de la ville du Mans et 180 km de Paris.

DESCRIPTION DU LIEU:

Notre hébergement se trouve dans un joli parc dont un sentier botanique fait le tour. Les chambres de 4, seront utilisées à 2 ou 3, sont dotées de sanitaires. A prendre en compte dans l'inscription, les chambres sont toutes situées à l'étage.

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Découverte de la région Touraine
- A Mansigné, base de loisirs au lac, plage, baignade, pédalo
- La forêt de Bercé
- Visite châteaux, Parcs de la Loire, Le château de Lude, d'Amboise
- Le Mans
- Le zoo de La Flèche
- Le parc du château de Courtanvaux
- Le musée des 24 Heures du Mans -Circuit de la Sarthe
- Trôo et ses habitations troglodytes
- Randonnées dans La vallée du Loir
- Montoire-sur-le-Loir
- Farniente
- Souhaits des vacanciers

1675[€]

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024

Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024



24 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



1 RESPONSABLE ADJOINT



1 CUISINIER



7 ANIMATEURS



6H DE TRAJET





Bonne et moyenne autonomie

XONRUPT-LONGEMER (88) VOSGES



1675€

AOÛT 14 JOURS

Du Dimanche 28 Juillet 2024 Au Samedi 10 Août 2024 Du Dimanche 11 Août 2024 Au Samedi 24 Août 2024

SITUATION:

XONRUPT est une commune française, située en Alsace dans le département des Vosges entre Gérardmer et Colmar, peuplée de 1500 habitants. Dans un splendide écrin de verdure, entre lacs, rivières, cascades, forêts et montagnes vous êtes au paradis de la randonnée et des mille plaisirs en toutes saisons.

DESCRIPTION DU LIEU:

Gite à l'entée d'un camping. 5 chambes de 2 à 5 lits. Accés aux activités du camping

ACTIVITÉS POSSIBLES:

- Visite et découverte ...Colmar,
 Gérardmer la Perle des Vosges et son lac,
 Riquewihr, La Confiserie des Bonbons des Vosges
- Le château du Haut-Koenigsbourg
- La vallée de Munster
- L'écomusée d'Alsace
- Le lac Noir et le lac Blanc
- Luge D'été Col De la Schlucht
- Piscine, volley, tennis, badminton, pétanque, Ping-pong, billard baby-foot
- Randonnées à La route des crêtes
- Parc aquatique
- Parc à thème
- Cité des Oiseaux à Les Landes Genusson
- Ballades autour du lac



14 VACANCIERS



1 RESPONSABLE DE SÉJOUR



3 ANIMATEURS



6H DE TRAJET





CE DOCUMENT RECTO EST À REMPLIR PAR LA TUTELLE ET À NOUS ENVOYER DIRECTEMENT. LES PAGES SUIVANTES SONT À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT OU LA FAMILLE

CAP PICARDIE Vacances Adaptées Tel: 03.44.50.68.31

529 Rue de l'Empire Mail: <u>cap.picardie@hotmail.fr</u>

60600 AGNETZ Site: cappicardie.com

DATE LIMITE D'ENVOI: DANS LES 15 JOURS OUVRABLES SUIVANT L'INSCRIPTION

PHOTO NUMERIQUE DE L'ANNEE EN COURS OBLIGATOIRE

LA PHOTO DOIT NOUS ÊTRE MAILÉ ÉGALEMENT MERCI

	LE VACANCIER		LE SÉJOUR
Nom:		····	
		···	au
		• • •	
Téléphone :		Autonomie : Bo	onne Moyenne Faible
	ÉTABLIS	SEMENT D'ORIGINE OU	FAMILLE
	Foyer de vie Foyer d'hébergements Foyer d'hébergements Foyer d'hébergements Foyer Foyer foyer foyer d'hébergements Foyer d'hébergements Foyer fo		
Code postal :			
Ville:			
Adresse mail:			
PORTABLE INDISPENSABLE:			
POUR EN	VOYER LES HORAIRES	POUR ENVO	OYER LA LISTE VETURE
		•	
Téléphone :		Téléphone :	///
	TUTEUR	QUI SERA PREVI	ENU EN CAS D'URGENCE
Nom Prénom :		Nom Prénom :	
•		•	
		Téléphone :	
Adresse mail:			
		PORTABLE INDISPENSABLE :	//
Attestation du signataire		Déclare avoir pris connaissance des co	onditions générales incluses dans le catalogue
_		CAP PICARDIE et autorise le responsal	ble du séjour de vacances. cas d'urgence, à faire donner tous les soins
•		Apres consultation a un medecin, en	sident et déclare qu'il n'y a pas d'interdiction
·		médicale à suivre les activités prévues	s dans le descriptif du séjour.
Certifie exact,		Signature:	1
Le:	/ /		

......

MÉDICAL ET ACTIVITÉS SPORTIVES 2

LE VACANCIER

Nom :			Pathologie et
Prénom :			nature du handicap :
Taille :			
Poids :		••••••	Autonomie: Bonne Moyenne Faible
Yeux :		·····	
	OUI	NON	DES PRÉCISIONS
Handicap moteur			5
Fauteuil roulant :	님	님	En permanence Occasionnellement Occasionnellement
Déambulateur :	Ш	Ш	En permanence Coccasionnellement
Diabétique :			Fois par jour ou Fois par semaine
Epilepsie :			
Maladie chronique :			
Cardiopathie :			
Enuresie :			Occasionnelle
Encopresie :			
Les vaccinations obligatoires			
sont-elle à jour :	Ш	Ш	
Antécédent phlebite :			
Trouble du sommeil :			Se léve tôt Se couche tard Dort peu Dort beaucoup A peur de l'obsurité A des difficultés à s'endormir Se reveille la nuit
Allergies			A des angoisses nocturnes A des insomnies Fait la sieste
Médicamenteuses :			Nom du/des médicament (s)
Alimentaires :			Aliment (s)
Autre :			
Femme: contraception			Туре
Phobie :			
Sait faire un choix			
• •	•••••		
Pratique réguliérement			
une activites sportive :	•••••		
Pratique réguliérement			
	•••••		
Peut soutenir son attention de			
A déja dormi sous tente,			
•	•••••		
Peut prendre les repas en dehors			
Contre indication à sortir le soir :	•••••		

	OUI	NON	DES PRECISIONS
Appareillage spécifique : Fatigabilité (de 0 à 10) : Bon marcheur : Monter sur un lit supperposé : Monter des escaliers : Emprunter un escalier roulant : Sait faire du vélo : Est déjà monté à cheval : Sait nager :			
Sortie seul autorisée : Se repère dans l'espace : Mémorise un lieu à atteindre : Mémorise un trajet : S'adapte à des lieux nouveaux : Supporte les lieux publics : Lit les panneaux indicateurs : Sait demander son chemin : Sait lire l'heure : Se repère dans le temps : Sait écrire : Sait lire : Lecture labiale : Sait compter :			
Argent de poche versé à l'association : Autonome : Avec intervention de l'éducateur : Gestion du trousseau : Connait son shéma corporel :			
Fumeur : Gestion des cigarettes :			Autonome Gere seul Ne gere pas seul Nombre par jour
Toilette seul(e): Se brosse les dents: Se rase: Se Coiffe: Habillement seul(e): Change ses vêtements et sous vêtements: Reconnait ses vêtements: Se chausse: Bois: Mange:			
Faut il mixer les aliments : Regime alimentaire spécifique : Risque de fausse route : Troubles alimentaires :			Anorexie Boulimie Autre

MÉDICAL ET ACTIVITÉS SPORTIVES

4

	OUI	NON	DES PRECISIONS
Relation encadrement :			Facile A encourager Difficile
Relation résidents :			Facile A encourager Difficile
Relation enfants :			Facile A encourager Difficile
Relation animaux :			Facile A encourager Difficile
	_	_	
Troubles du comportement :			
Trouble du caractére :	\sqcup		
Trouble de la vue :			Mal voyant Non Voyant Lunettes / Lentilles
Trouble de l'ouie :			Malentendant Surdité Appareillage spécifique
Port d'une prothèse dentaire :			
Expression facile :			
Compréhensif :			
Compréhensible :			
Communique par le langage			
verbale :			
Utilisation d'une langue gestuelle			
(langage des signes):			
Utilisation d'une langue gestuelle			
tactile :			
Communique avec des attitudes,			
un geste ou objet à valeur de			
communication :			
Communique par pictogrammes,			
dessins, photographies :			
Communique par cris, vocalises			
ou autres signe oraux à valeur			
codifiée :			
Aphasie :	\Box	\Box	
Logorrhées/Itérations :	Ħ	Ħ	
Logornices, iterations :	_		
Vacances en couple			
(dans la même chambre) :	Ш	Ш	
Objet fétiche :	닏	닏	
Goûts particuliers :	Ш	Ш	
Tandanas à fugues :			
Tendance à fuguer :	H	H	
Tendance à la kleptomanie :	Ш	Ш	
Troubles de la mémoire :			
Délires, hallucinations :	Ī		
Phobies :	Ħ	Ħ	
Crise d'angoisse :	Ħ	Ħ	
Mise en danger de soi :	Ħ	Ħ	
Troubles obsessionels compulsifs:	H	H	
Rituels :	Ħ	H	
	H		
Tendance au retrait :	Ш		

5 HABITUDES DE VIE

	OUI	NON	PRÉCISIONS
Agressivité : Envers lui-même : Envers les autres :			
Comportement à risque (attouchement, violence) Envers lui-même : Envers les autres : Antécédents connus :			
Comportement exhibitionniste :			
Sensible à la douleur (de 0 à 10) :			
Exprime sa douleur :			
Ethylisme :			
Durant le séjour pourra être pris en photo Seul : En groupe :			Ces photos pourront être publiées sur notre site internet. Cette rubrique ne concerne pas les albums privés à destination des vacanciers
Soins infirmiers pendant le séjour :			Merci de compléter la fiche de soins infirmiers durant le séjour que vous trouverez dans ce catalogue après avoir contacté une IDE
	R	EMARQU	ES IMPORTANTES
OBLIGATOIRE NOUS ou DE SITUAT	JOINDRI FION, ou	E EGALEI NOTE D	MENT UN RAPPORT DE COMPORTEMENT, E SYNTHESE, DACTYLOGRAPHIE.
Complété par : Qualité : Date :			Vu et validé par le chef de service : Date :
Signature :			Signature et cachet de l'établissement :





6

INFORMA	TIONS SUR LE V	ACANCIER				
Nom : Prénom : Numéro sécurité sociale : Séjour :				ס'וס	IOTO ENTITÉ CENTE	
Nom : Prénom : Fonction : Numéro d'un permanent : Numéro de fixe : Numéro de portable :			Pathologie et r	nature du h	nandicap :	
TRAITEN Nom du médicament :	IENT ET POSOLO	OGIE OR	RDONNANCE Matin:	DU/		Coucher :
	SOINS O	U INJECTIONS PR	EVUS			
Nom du médicament :	Date :	Traitement dans la v	ralise: Traiten	nent à reti	rer en pha	rmacie :

DIABETE

Si le vacancier est diabétique, vous devez impérativement nous contacter à la rédaction du document SANTE MEDICATION pour que l'on convienne ensemble du protocole à mettre en place (notamment pour le jour de départ)





7 SOINS INFIRMIERS DURANT LE SEJOUR

Nom : Prénom : Date et lieu de naissance : Numéro sécurité sociale : Foyer :	INFORMATIONS SUR LE VACANCIER
INFORMATIONS:	SI SOINS INFIRMIERS DURANT LE SÉJOUR, VOUS DEVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UN CABINET D'IDE PROCHE DU LIEU DE SÉJOUR. À REMPLIR PAR VOS SOINS. MERCI.
	INFORMATIONS POUR LES SOINS
Date de prise de contact : Nom du cabinet : Nom de l'infirmier-ère : Adresse : Téléphone : Mobile :	
	NATURE DES SOINS
	DATE DES SOINS
	àà
=	ààààà
	àààà
Le	àà
	PRÉCISIONS

Prénom :

Date :/....../

ANTECEDENTS MEDICAUX IMPORTANTS

Ω
0

Maladie (cardiopathie, phlébite) ayant une incidence sur le quotidien:						
						······································
	on (récente ou ancier	nne) ayant une in	icidence sur le qu	otifien:		
Date :						
Date :						
Date :						
Date :						
Date :						
Date :						······································
Date:						
Date :						

LES AIDES AUX PROJETS VAVANCES



La vocation du dispositif des aides aux projets vacances est de permettre aux personnes en situation de fragilité sociale et économique (familles notamment monoparentales, jeunes, adultes isolés et personnes en situation de handicap) de construire leur projet vacances, avec un encadrement social.

Les aides aux projets vacances:

Les aides aux projets vacances sont des aides à la personne versées sous forme de Chèques-Vacances. Leur vocation est de permettre aux personnes en situation de fragilité sociale et économique (familles notamment monoparentales, jeunes, adultes isolés et personnes en situation de handicap) de construire leur(s) premier(s) projet(s) de vacances, en lien avec un référent social, salarié ou bénévole.

Les aides aux projets vacances ne s'adressent ni aux particuliers ni aux associations locales non fédérées. L'Agence s'appuie sur des organismes à vocation sociale ou médico-sociale qui animent un réseau de structures sur le territoire.

Les partenaires de l'ANCV dans ce programme positionnent ainsi les vacances comme un support d'intervention complémentaire au service d'une démarche d'insertion sociale, d'animation socioculturelle ou socioéducative.

Au-delà du séjour en lui-même, qui constitue la consécration du projet, l'accompagnement social avant, pendant et après le séjour joue un rôle fondamental pour favoriser l'émergence d'effets psycho-sociaux (consolidation des liens sociaux et / ou familiaux, remobilisation par la mise en projet des individus, renforcement de compétences, aptitudes et savoir-être transférables, ...)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site de l'ANCV à l'adresse suivante :

http://actionsociale.ancv.com/Les-aides-aux-projets-vacances

Les vacanciers intéressés peuvent se rapprocher des partenaires Aides aux Projets Vacances (APF, AFSEP, CAF, Centres Sociaux, UFCV, UNAPEI....)

La liste complète des partenaires ANCV vers qui vous renseigner est disponible à l'adresse :

http://actionsociale.ancv.com/Les-aides-aux-projets-vacances/Les-partenaires-du-programme-aides-aux-projets-vacances#apv

Notre Association est adhérente à l'ANCV ce qui l'autorise à percevoir des chèques vacances en règlement partiel ou total des séjours proposés.

LES FINANCEMENTS

1- UNE AIDE POSSIBLE POUR LES VACANCES ADAPTEES :

La loi du 11 Février 2005 pose le principe du « droit à compensation » : « la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, de son âge ou son mode de vie ». Il vise à permettre à la personne handicapée de faire face aux conséquences de son handicap dans la vie quotidienne en prenant en compte ses besoins, ses attentes et ses choix de vie, exprimés dans son « projet de vie ». Dans ce cadre les charges liées aux surcoûts des vacances adaptées peuvent donner droit à compensation au titre des charges exceptionnelles de la PCH.

2- QU'EST CE QUE LE SURCOÛT DES VACANCES ADAPTEES ?

C'est la part du coût liée au handicap : Les charges de personnel d'accompagnement Les charges liées au surcoût des équipements spécifiques (véhicule adapté, hébergement spécifique, etc...) Une partie (la moitié) des frais de structure (fonctionnement de l'association).

3- QUI PEUT EN BENEFICIER?

Les prestataires de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) dans le cadre des charges exceptionnelles. Même les personnes en établissement.

4- OU S'ADRESSER?

Auprès de la MDPH (Maison Départementale de la Personne Handicapée) de votre département.

5- QUEL EST LE MONTANT DE CETTE PENSION?

Elle peut aller jusqu'à 1800€ sur 3 ans toutes charges exceptionnelles incluses.

6- AUTRES AIDES POSSIBLES

Vous pouvez demander une aide auprès de :

- La CAF (Caisse Allocation Familiale)
- Le CCAS (Centre Communal d'Action Social) de votre mairie
- Votre CE (Comité d'Entreprise) en aide directe ou sous forme de chèques vacances.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

EXTRAIT DU DECRET N°94-490 DU 15 JUIN 1994 PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 31 DE LA LOI N°92-645 DU 13 JUILLET 1992 FIXANT LES CONDITIONS D'EXERCICE DES ACTIVITES RELATIVES A L'ORGANISATION ET A LA VENTE DE VOYAGES QUI DE SEJOURS

TITRE VI DE LA VENTE DE VOYAGES OU DE SEJOURS.

ART.95 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa(a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

ART.96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit commmuniquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1°La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés.

2°Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.

3° les repas fournies.

4°La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5°Les formalités administratives et sanitariums à accomplir en cas notamment de franchissement des frontières ainsi que leur délai d'accomplissement. 6°Les visites, excursions et autre services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

7°La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour, ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ.

8°Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte, à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde.

9°Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret.

10°Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

11°Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après.

12°Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme.

13°L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

ART.97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART.98 -Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes

1°Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant(ici : Caisse D'epargne De Picardie) et son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.

2°la destination ou les destinations du voyage et en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates.

3°les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour.

4°Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.

5° le nombre de repas fournis

6°La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

7°les visites, excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.

8°le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après.

9° l'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjours lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou les prestations fournies.

10°Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

11° les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.

12°les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inéxécution ou mauvaise éxécution du contrat, réclamations qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage ou au prestataire de services concernés.

13°la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus.

14°les conditions d'annulation de nature contractuelle.

15° les conditions d'annulation prévues aux articles 101,102 et 103 ci-dessous.

16°les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

19°l'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéro de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

b)pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

ART.99 - L'acheteur peut céder son contrat à un concessionaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat ne produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

ART.100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse, qu'à la baisse, des variations de prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou les devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

ART.101 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception : -soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées -soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les deux parties. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le palement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ. ART.102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit dans ce cas une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supporté si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable avant pour objet l'acceptation, par l'acheteur. d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART.103 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévues au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

-soit proposer en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix.

-soit, s'il ne peut lui proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

CONDITIONS GENERALES

NOS SEJOURS SONT OUVERTS A TOUTE PERSONNE DEFICIENTE MENTALE HOMME OU FEMME DE PLUS DE DIX HUIT ANS, DE TOUTE PROFESSION, DE TOUTE CONDITION SOCIALE, DE TOUTE RELIGION.

ADHESION:

TOUT PARTICIPANT À NOS SEJOURS DOIT ETRE ADHERENT A L'ASSOCIATION CAP PICARDIE ET RÉGLER UNE COTISA-TION ANNUELLE DE 8 EUROS (DE JANVIER A DECEMBRE). INSCRIPTION ET RÈGLEMENT:

LA RESERVATION DES SEJOURS EST ENREGISTREE À LA RECEPTION DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION ACCOMPAGNEE DES ARRHES ET DE L'ADHESION À CAP PICARDIE.

TOUTE PARTICIPATION N'EST DEFINITIVE QU'À RECEPTION DU SOLDE DU SEJOUR QUI DOIT NOUS PARVENIR 20 JOURS AVANT LE DEPART.

NOS PRIX COMPRENNENT:

LES FRAIS D'ORGANISATION, L'HEBERGEMENT, LA PENSION COMPLETE, L'ANIMATION, LES ACTIVITES DE LOISIRS, L'ENCADREMENT, LES ASSURANCES ET LE TRANSPORT INDIQUE.

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS: L'ARGENT DE POCHE, LES FRAIS MEDICAUX, LES TRANSPORTS AUTRES QUE CEUX CITES DANS LE CATALOGUE OU EN DEHORS DES DATES INDIQUEES, L'ADHESION ANNUFILE.

L'ASSOCIATION EST ADHERENTE À L'A.N.C.V (AGREMENT N°059 670), CE QUI L'AUTORISE À PERCEVOIR DES CHEQUES VACANCES EN REGLEMENT PARTIEL OU TOTAL DES SEJOURS PROPOSES. DES FACILITES DE PAIEMENT PEUVENT ETRE ACCORDEES APRÈS L'ETUDE DE CAS PARTICULIERS. UN COMPTE RENDU DE SEJOUR SERA FOURNI AU RETOUR.

ANNULATION:

DES FRAIS D'ANNULATION POURRONT ETRE RETENUS SUR LA TOTALITE DU SEJOUR :

-PLUS DE 60 JOURS AVANT LE DEPART : 80 %
-ENTRE 60 ET 21 JOURS AVANT LE DEPART : 90 %
-MOINS DE 20 JOURS AVANT LE DEPART : 100 %

CEPENDANT UN PARTICIPANT PEUT SE FAIRE REMPLACER SUR LE SEJOUR PAR UNE AUTRE PERSONNE. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA CONSENTI SI UNE PERSONNE QUITTE LE SEJOUR AVANT LA DATE PREVUE. CHAQUE PARTICIPANT EST LIBRE DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ANNULATION INTERRUPTION SEJOUR, DANS TOUS LES CAS, L'ADHESION RESTE ACQUISE A l'ASSOCIATION. EN CAS D'ANNULATION DE NOTRE PART (INSUFFISANCE DE PARTICIPANTS, DIFFICULTES IMPREVUES) LE REMBOURSEMENT DES SOMMES VERSEES LIBERE CAP PICARDIE.

RESPONSABILITE:

L'ASSOCIATION SE RESERVE LE DROIT DE RENVOYER, APRÈS AVOIR INFORME LA FAMILLE OU LE FOYER, UN PARTICIPANT DONT LE COMPORTEMENT METTRAIT EN DANGER SA PROPRE SECURITE, CELLE DES AUTRES OU LE BON DEROULEMENT DU SEJOUR. DANS CE CAS, L'INTEGRALITE DES FRAIS DE RAPATRIEMENT SERA A LA CHARGE DE LA PERSONNE CONCERNEE OU DE SON REPRESENTANT LEGAL ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SAURAIT ETRE CONSENTI.

L'ASSOCIATION AGISSANT EN QUALITE D'ORGANISATEUR DE SEJOUR DE VACANCES EST CONDUITE A CHOISIR DIFFERENTS PRESTATAIRES DE SERVICES (transporteurs, loueurs de gîte...) POUR L'EXECUTION DE SES PROGRAMMES; SI EN CAS DE DEFAILLANCE D'UN PRESTATAIRE OU POUR DES RAISONS IMPERIEUSES (circonstances politiques, réquisitions, grèves, climat) NOUS NOUS TROUVIONS DANS L'OBLIGATION D'ANNULER TOUT OU PARTIE DES ENGAGEMENTS PREVUS, NOUS FERIONS TOUT NOTRE POSSIBLE POUR LES REMPLACER PAR DES PRESTATIONS EQUIVALENTES. L'ASSOCIATION DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE, DETERIORATION, VOLS D'OBJETS PERSONNELS OU D'ARGENT, À L'EXCEPTION DE CEUX QUI AURONT FAIT L'OBJET D'UN COURRIER DEMANDANT EXPRESSEMENT LEUR GARDE PAR LES RESPONSABLES DU GROUPE DE VACANCIERS.

POUR CHAQUE SEJOUR, IL EST DEMANDE DE VOUS MUNIR DE LA PHOTOCOPIE CERTIFIEE CONFORME DE VOS PAPIERS D'IDENTITE :

- CARTE D'IDENTITE
- CARTE DE S.S
- CARTE DE MUTUELLE
- •D'UNE ORDONNANCE MEDICALE EN CAS DE PERTE DE MEDICAMENTS OU POUR LE RENOUVELLEMENT DE CEUX-CI.

IL EST EGALEMENT NECESSAIRE DE NOUS FAIRE PARVENIR UN ORDONNANCIER. LES MEDICAMENTS SERONT PREPARES DANS LES 4 PILULIERS HEBDOMADAIRES PAR LES PERSONNES RESPONSABLES DANS LES FOYERS OU LA FAMILLE.

NOS ENCADRANTS N'ONT PAS LA COMPETENCE POUR LES PLACER DANS LES PILULIERS. SEULS, LES INFIRMIERS SERONT AUTORISES À LE FAIRE. AINSI, NOS ANIMATEURS SONT AUTORISES À LES DISTRIBUER.

ASSURANCE:

NOTRE ASSSURANCE COUVRE TOUTES LES ACTIVITES ORGANISEES PAR L'ASSOCIATION, TOUT ADHERENT EN BENEFICIE PENDANT LA TOTALITE DU SEJOUR.

MAIF N°2028515 R

LA RESPONSABILITE CIVILE DEFENSE RECOURS, LES ACCIDENTS CORPORELS ET FRAIS DE RECHERCHE, L'ASSISTANCE RAPATRIEMENT EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT .DETAILS DES GARANTIES SUR DEMANDE. EN CAS DE MALADIE NECESSITANT L'ARRET DU SEJOUR, DECES D'UN PROCHE PARENT, CETTE ASSURANCE COUVRIRA LE RETOUR A DOMICILE. CEPENDANT, LA PARTIE DU SEJOUR NON EFFECTUE NE SERA PAS REMBOURSEE PAR CAP PICARDIE. VOUS DEVEZ CONTACTER VOUS-MEME L'ASSURANCE INTERRUPTION DE SEJOUR.

A NOTER:

CETTE ASSURANCE NE COUVRE PAS LE VOL OU LA PERTE D'EFFETS PERSONNELS, NI LES OBJETS DE VALEUR OU LES ESPECES.LE RAPATRIEMENT SANITAIRE EN CAS D'IMPOSSIBILTE, PAR LE PARTICIPANT DE SUIVRE LE SEJOUR.

FRAIS MEDICAUX:

NOUS FERONS L'AVANCE ET VOUS ADRESSERONS LE MONTANT. APRÈS RECEPTION DU RÈGLEMENT, NOUS VOUS ADRESSERONS LA FEUILLE DE SOINS.

UNE PERMANENCE TELEPHONIQUE SERA ASSUREE PENDANT LES SEJOURS

NOTRE SITE INTERNET EST DESORMAIS DISPONIBLE À L'ADRESSE SUI-VANTE : WWW.CAPPICARDIE.COM

NOTES

NOTES



Association CAP PICARDIE
529 Rue de l'Empire
60600 AGNETZ
03.44.50.68.31
cap.picardie@hotmail.fr
Site Internet : www.cappicardie.com

Bureau ouvert:

Du Lundi au Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Pour S'Inscrire :

Etape 1 : NOUS APPELER par téléphone pour confirmation de la disponibilité

<u>Etape 2 : CONFIRMER</u> par mail (ou courrier) en indiquant l'adresse du lieu de vie du vacancier et l'adresse de son tuteur.

Etape 3: Nous vous faisons parvenir un « BON DE RESERVATION » et le dossier (7 pages) par mail.

<u>Etape 4 :</u> Vous nous envoyez le <u>Dossier d'Inscription + Santé Médication</u> à la fin du catalogue plus les arrhes dans les <u>10 jours ouvrables</u> (<u>2 semaines</u>) pour une réservation définitive.



Cap Picardie est une association de Loi 1901
Siège Social : 529 Rue de l'Empire-60600 AGNETZ
Nous acceptons les règlements par Chèques Vacances ANCV
Immatriculation ATOUT France IM060120007
Garantie Financière ATRADIUS-RCP MAIF
Agrément Vacances Adaptées Organisées n°2020-07 VAO-PH

